

# la commission Environnement, son fonctionnement, ses objectifs

Joseph PETER

La nouvelle commission Environnement de la Fédération du Club Vosgien a été créée le 6 octobre 2021. Je tiens à remercier mes prédécesseurs Jean-Robert Zimmermann, Kurt Muller, Frédéric Lung et Corinne Ménétré pour leurs actions antérieures dans cette commission et à rendre hommage à Louis Hergès, son fondateur, décédé en l'an 2000.

Le but affiché de la commission est de sensibiliser les membres du Club Vosgien ainsi que le grand public à la protection de la nature. Il s'agit aussi de donner envie de comprendre et d'étudier les questions environnementales pour mieux agir dans notre vie quotidienne au travers d'actions éco-responsables simples.

Nous vous proposons chaque année une thématique environnementale.

En 2022 nous avons choisi d'évoquer la biodiversité ou plutôt la perte de biodiversité sur notre planète. Nos modes de vie, nos habitudes de consommation interfèrent avec le monde vivant et impactent tant le nombre d'espèces, en forte diminution, que leurs habitats.

Nous donnerons au cours de cette année, la parole à des spécialistes, des naturalistes, des gestionnaires d'espaces naturels, des représentants de collectivités, pour mieux comprendre les enjeux, les causes du déclin du vivant sur notre planète, pour déboucher sur une idée simple : Et moi, comment puis-je agir pour la biodiversité ?

Nous irons sur le terrain pour mieux appréhender l'aspect scientifique et technique du sujet.

Nous vous communiquerons des éléments d'analyse et de réflexion récoltés en cours d'année sur le thème de la biodiversité.



Photo Daniel Nussbaum

Un autre projet de la commission est de proposer des formations à ses membres, de manière à ce qu'ils puissent acquérir ou approfondir des connaissances naturalistes et techniques afin de bien représenter le Club Vosgien dans les instances nationales, régionales, départementales, locales et auprès des partenaires tels que les parcs naturels régionaux ou autres institutions publiques.

Je tiens à remercier les membres de la commission Environnement pour leur engagement spontané et enthousiaste. Chacun d'entre eux sera l'ambassadeur de notre mouvement associatif dans son secteur géographique pour porter les valeurs de protection de la nature qui sont inscrites dans nos statuts depuis 150 ans.



Comme toujours sur nos marches au Grand-Tenimpor (zone sommet des Vosges 1300 m), elle montre la présence humaine dans la nature. Photo Joseph Peter

## La composition de la commission

### Le bureau

Président Joseph PETER  
 Vice-président Patrick ROUX  
 Secrétaire Alain ROTH

### Les délégués des districts:

D I Romain WEISSENBACHER  
 D II Henri Michel CHRISTOPH  
 D III Yannick JOUANNE  
 D IV Gérard STOESEL  
 D V Patrick BERTON  
 D VI Robert JACQUOT  
 D VII Hervé SOTO

### Les délégués départementaux :

CV 54 Gilbert SCHNABEL  
 CV 88 Pierre PIERORAZIO

# La biodiversité, qu'est-ce que c'est ?

Alain ROTH

L'usage du mot biodiversité est une contraction de biologique et diversité. La diversité biologique actuelle vient de la longue et lente évolution du monde vivant sur la planète, depuis les premiers organismes vivants connus il y a 3,5 milliards d'années.

La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète. Cela recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.) et leurs interactions. Elle comprend trois niveaux interdépendants :

- la diversité des milieux de vie à toutes les échelles : des océans, prairies, forêts... au contenu des cellules (pensons aux parasites qui peuvent y vivre) en passant par la mare du fond de son jardin, ou les espaces végétalisés en ville ;
- la diversité des espèces (y compris l'espèce humaine) qui vivent dans ces milieux ;
- la diversité génétique des individus au sein de chaque espèce : autrement dit, nous sommes tous différents !
- les tourbières, les forêts séquestrent le carbone et contribuent ainsi à lutter contre le changement climatique ;
- pollinisation, fertilité des sols... certaines espèces, notamment les insectes, nous permettent d'avoir des fruits et légumes dans nos assiettes.

## Dans quel état se trouve la biodiversité ?

Les scientifiques de l'IPBES [ Plateforme internationale sur la biodiversité ] - le GIEC\* de la biodiversité [\*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat] - ont estimé que plus d'une espèce vivante sur huit (soit 1 million) pourrait disparaître de la surface du globe dans les prochaines décennies et cette érosion s'accélère, malgré nos efforts. Néanmoins, il existe des controverses scientifiques quant à l'ampleur de cette érosion. Car le vivant s'adapte. Les écosystèmes touchés par les activités humaines changent d'état et trouvent un nouvel équilibre ; certaines espèces disparaissent, mais d'autres peuvent se développer. En clair, on n'éradique pas la biodiversité. Mais par nos pressions sur les écosystèmes, on va sélectionner malgré nous certaines espèces, plus adaptables, souvent non désirées, comme le moustique, qui se plaît dans les trous d'eau des zones forestières défrichées.

On a beaucoup entendu parler d'une « sixième extinction de masse »\* pour qualifier l'actuel effondrement du vivant. Qu'en disent les scientifiques ?

Lors des extinctions précédentes, de l'ordre de 80 % des espèces ont disparu... ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Le taux d'extinction est actuellement 100 à 1 000 fois su-

périeur à celui calculé au cours des temps géologiques. C'est un processus lent, mais le déclin se fait à un rythme très rapide. Les écosystèmes se dégradent trop vite pour que les espèces s'adaptent, beaucoup risquent donc de disparaître.

## Concrètement, que sait-on des causes de ce déclin ?

Les chercheurs ont identifié deux causes principales : la surpêche dans les mers et le changement d'usage des terres - la déforestation, l'artificialisation des sols... 75 % des écosystèmes terrestres sont dégradées du fait des activités humaines. D'autres facteurs sont également à prendre en compte : le changement climatique, les espèces exotiques envahissantes, les pollutions.

## Que peut-on faire ?

D'après l'IPBES, nous avons moins de dix ans pour agir. La bonne nouvelle, c'est que certaines mesures ont montré leur efficacité ! Au niveau agricole, les pratiques de l'agro-écologie et de la bio ont permis de réduire significativement les effets sur la biodiversité. Le levier juridique est indispensable : interdire un produit pesticide, ou une pratique néfaste pour les espèces vivantes, c'est efficace. Au niveau individuel, on peut choisir de consommer moins, plus responsable, local. Tout cela a un effet sur la biodiversité.

(Extraits d'interview de Hélène Soubelet, directrice de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité dans « Reporterre », le quotidien de l'écologie)

\*La sixième extinction de masse décrit la perte récente de biodiversité due aux activités humaines.

La Terre a connu précédemment cinq extinctions massives d'espèces :

- à l'Ordovicien terminal, il y a 445 millions d'années ;
- au Dévonien supérieur, il y a 374 millions d'années ;
- à la limite Permien-Trias, il y a 251 millions d'années, la plus massive de toutes avec la disparition d'environ 90 % des espèces ;
- à la limite Trias-Jurassique, il y a environ 200 millions d'années ;
- à la limite Crétacé-Tertiaire, il y a 65 millions d'années. Cette cinquième crise, qui a vu s'éteindre les dinosaures, aurait pu être causée par la chute d'une météorite et un épisode volcanique destructeur.

Lors d'une extinction de masse, un nombre important d'espèces disparaissent dans le monde sur une période de temps relativement courte à l'échelle des temps géologiques. Il existe, certes, un processus naturel d'extinction des espèces (la durée de vie d'une espèce est de l'ordre de 5 à 10 millions d'années), mais le processus s'accélère lors d'une extinction de masse.

Des études de plus en plus nombreuses mettent en évidence la disparition importante d'espèces à un rythme élevé, laissant entendre que la sixième extinction de masse serait en cours. Vertébrés et invertébrés sont touchés. Les changements de climat et la perte d'habitat sont mis en cause.



Photo Daniel Nussbaum

D'après une étude parue dans Science, depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle, plus de 320 espèces de vertébrés terrestres se sont éteintes et celles qui restent - hors l'espèce humaine - auraient vu leur population diminuer de 25 %. Les grands animaux faisant partie de la « mégafaune » (éléphants, rhinocéros, ours polaires...) sont particulièrement touchés. Selon le WWF, les populations mondiales de vertébrés ont diminué de moitié en quarante années.

Source : Ministère de la transition écologique